

# **BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION**

## **SCOLAIRE 2011 / 2012**



Vous avez choisi d'emmener vos élèves découvrir un ou plusieurs spectacles de la programmation Jeune Public d'Odysseus en séance scolaire.

Vous pouvez maintenant débiter la procédure de réservation en complétant le présent bulletin de pré-réservation, puis en le retournant au Service Jeune Public d'Odysseus. Avant de compléter ce document, nous vous invitons à lire le mode d'emploi en page 4.

Attention, l'envoi de ce bulletin ne constitue pas une réservation ferme et définitive : voir les détails de la procédure de réservation en page 5.

Au delà de l'habituelle période de pré-réservation estivale, ce bulletin doit être utilisé tout au long de l'année scolaire pour vos demandes de réservation de séances scolaires.

Pour tout renseignement : Service Jeune public 05 61 71 75 53 | jeunepublic@odyssud.com

### **SEANCES SCOLAIRES**

La programmation Jeune Public est visible dans le programme d'Odysseus (pages 97 à 117) ou sur [www.odyssud.com](http://www.odyssud.com) (rubrique Jeune Public).

## **FICHE D'IDENTITÉ**

Nom de l'école ou du groupe \_\_\_\_\_

Nom du directeur(trice) \_\_\_\_\_

Adresse :

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal      Ville \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_

Téléphone portable \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Nom du signataire \_\_\_\_\_ Signature

Les informations ci-dessus nous sont indispensables.

Merci de bien vouloir remplir complètement le formulaire, sans quoi il ne pourra pas être enregistré.



# BULLETIN MODE D'EMPLOI

Complétez pour chaque classe de votre établissement le tableau des pages 2 et 3 : vous avez la possibilité d'inscrire au maximum 4 classes sur un même tableau. En cas de classe supplémentaire, utilisez un autre bulletin, téléchargeable sur le site [www.odysud.com](http://www.odysud.com).

Ce bulletin doit être complété et signé par l'enseignant de la classe ou par le chef d'établissement.

Ce bulletin doit être retourné à : **Odysud, service Jeune Public, 4 avenue du Parc, 31706 Blagnac cedex**



Augmentez vos chances d'accéder aux spectacles et aux dates de votre choix, en retournant le bulletin avant le **mercredi 6 juillet** ou **début septembre 2011**.

## ÂGE DES ÉLÈVES

Afin de garantir une bonne écoute et une compréhension de l'œuvre par vos élèves, nous vous recommandons de vérifier la tranche d'âge préconisée pour chaque spectacle.

## DATES DE REPLI / LISTE D'ATTENTE

N'hésitez pas à mentionner plusieurs dates et horaires de repli à votre convenance.

Dans le cas où la séance que vous souhaitez n'est pas disponible, une autre peut vous être proposée.

Nous vous conseillons de mentionner également un autre spectacle de repli.

Enfin si le spectacle demandé est complet, une liste d'attente est ouverte en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

## EFFECTIFS

Pour calculer votre effectif global, outre le nombre d'élèves, vous devez mentionner obligatoirement un nombre d'accompagnateurs :

- crèche : 1 accompagnateur par tranche de 5 enfants
- maternelle : 1 accompagnateur par tranche de 8 enfants
- primaire : 1 accompagnateur par tranche de 15 enfants
- collèges et lycées : 1 accompagnateur par tranche de 15 enfants

**Attention : au-delà de ces quotas réglementaires, chaque accompagnateur supplémentaire sera facturé 5,5€.**

## PLACES HANDICAPÉS

Afin de faciliter l'accueil des enfants handicapés, pour les établissements concernés, merci de préciser le nombre d'enfants en fauteuils roulants.

## ATTENTION

Ce bulletin ne constitue pas une réservation définitive. Vous n'avez pas à joindre de règlement à ce stade.



Nous vous invitons à garder un double de ce bulletin de pré-réservation et à bien vérifier dates et horaires sur le bon de réservation définitif.

# INFOS PRATIQUES

NOUS VOUS INVITONS À  
CONSERVER CE FEUILLET

## CHOISIR UN SPECTACLE JEUNE PUBLIC

La programmation des séances scolaires (spectacles jeune public et déclinaisons de spectacles tout public) est présentée dans la plaquette de saison 2011 / 2012 (pages 97 à 117) ou consultable sur le site [www.odysud.com](http://www.odysud.com)

## TARIFS

### TOUS LES SPECTACLES SONT AU TARIF A :

- Scolaires : 5,5€ par élève
  - Accompagnateurs : gratuit dans le cadre des quotas réglementaires<sup>1</sup> (1 pour 5 élèves en crèche, 1 pour 8 élèves en maternelle, 1 pour 15 en primaire, collège et lycée)
- Au delà de ces quotas, chaque accompagnateur supplémentaire est facturé 5,5€.

**PASS LULUBERLU** : 3 spectacles au choix : - de 26 ans : 12 euros

## PROCÉDURE DE RÉSERVATION

La réservation d'un ou plusieurs spectacles s'effectue en 3 étapes :

### PRÉ-RÉSERVATION

Procurez-vous le **bulletin de pré-réservation** téléchargeable sur [www.odysud.com](http://www.odysud.com) ou envoyé sur demande. Complétez-le et adressez la partie détachable du bulletin à Odysud. Début septembre, Odysud vous informera du traitement de votre demande en vous adressant un **bon de réservation** (2 exemplaires) ou une inscription sur liste d'attente.

### RÉSERVATION

A réception du **bon de réservation**, merci de nous en retourner **au plus vite** un exemplaire en prenant soin si nécessaire d'ajuster l'effectif (élèves + accompagnateurs). **Le retour de ce bon à Odysud rend votre réservation ferme et définitive<sup>2</sup>.**

Odysud vous adresse alors une **lettre de confirmation**.

### CONFIRMATION DE L'EFFECTIF

A réception de la **lettre de confirmation**, vous devez retourner à Odysud le **coupon-réponse détachable dûment complété, au plus tard 25 jours avant la date du spectacle<sup>3</sup>.**

L'effectif mentionné sur ce coupon vous sera facturé. Les places payantes non utilisées en raison d'absences justifiées (maladie, radiation, etc.) pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'une attestation (merci de contacter le service jeune public).

### NOUS CONTACTER ?

Service Jeune Public / Scolaire  
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - fermé le mercredi)

Christine KUBIK 05.61.71.75.53 | Laure NUSSET 05.61.71.75.24  
[jeunepublic@odysud.com](mailto:jeunepublic@odysud.com)

1- circulaires (crèche : article R2324-43 de code de la santé publique et Circulaire n°99-136 du 21 sept.99)

2- Sans retour de votre part dans un délai de 30 jours après la date du bon de réservation, votre réservation sera supprimée.

3- Sans retour de votre part dans ce délai, l'effectif pris en compte par Odysud pour l'accès à la salle et la facturation sera celui mentionné dans le bon de réservation.

## PAIEMENT

Le paiement peut s'effectuer soit le jour du spectacle auprès de l'accueil « Jeune Public » par chèque ou en espèces, soit à réception de la facture par virement administratif ou en adressant un chèque à Odysud. (les chèques sont libellés à l'ordre de la Régie des Recettes d'Odysud).

## ANNULATIONS

### ANNULATION D'UNE RESERVATION

Dans le cas où vous annuleriez votre réservation après nous avoir retourné votre bon de réservation, vous restez obligatoirement redevable :

- **avant le 25<sup>e</sup> jour précédent le spectacle** : de 50% du montant de la facturation établie à partir de l'effectif mentionné dans le bon de réservation
- **entre le jour du spectacle et les 25 jours précédents** : de la totalité du montant de la facturation établie à partir de l'effectif mentionné dans le bon de réservation

### ANNULATION D'UN SPECTACLE

Dans les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence, Odysud peut être amené à annuler un spectacle ou certaines représentations d'un spectacle. Dans ce cas, Odysud s'engage, dans la mesure des possibilités, à proposer des représentations de remplacement.

## LE JOUR DU SPECTACLE !

### À QUELLE HEURE VENIR ?

Les heures de représentation mentionnées sont les horaires précis de début de spectacle. Il est donc nécessaire d'arriver **20 minutes au moins avant chaque représentation**, pour régler les formalités administratives et prendre place dans la salle. Les groupes ou les personnes qui arrivent **après le début du spectacle seront refusés par respect pour les artistes et les autres spectateurs**.

Tout retard doit être signalé au plus tôt en téléphonant au numéro de la salle où se joue le spectacle (voir ci-dessous) afin de pouvoir organiser l'accueil des autres classes en conséquence.

### LES LIEUX DE REPRÉSENTATION

#### → Petit théâtre Saint-Exupère

Rue Cantayre, Blagnac  
(centre ancien)  
05 61 15 73 34

#### → Salle Nougaro

20 chemin de Garric  
Toulouse (Sept-Deniers)  
05 61 93 79 40

#### → Odysud - Grande Salle

4 avenue du Parc, Blagnac  
05 61 71 75 15

#### → La roulotte

Parc d'Odysud  
05 61 71 75 15

### TRAMWAY

#### LIGNE TOULOUSE ↔ BLAGNAC ↔ BEAUZELLE (à partir de décembre 2010)

- Départ station « Arènes » (Toulouse),  
• correspondance avec le métro ligne A et le TER ligne C
- Arrivée station « Place du Relais » pour le Petit Théâtre Saint-Exupère ou
- Arrivée station « Odysud » pour la Grande salle ou la Roulotte



**Merci de vérifier le lieu et l'horaire avant votre venue, afin d'éviter tout retard intempestif.**

La salle, l'adresse et le plan d'accès sont indiqués dans la brochure Jeune Public et sur le bon de réservation.

**Horaires et renseignements Tisséo :**  
05 61 41 70 70 - [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)